



*Date de dépôt : 30 octobre 2024*

**Réponse du Conseil d'Etat**  
**à la question écrite de Laurent Seydoux : Bilan de la présence du**  
**canton de Genève à la Maison Suisse lors des JO 2024 à Paris**

En date du 30 août 2024, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite ordinaire qui a la teneur suivante :

- 1. Quel est le bilan (impact et financier) de la présence du canton de Genève dans la Maison Suisse lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ?*
- 2. Quelles sont les propositions d'améliorations en vue des prochains JO 2026 à Milan/Cortina et JO 2028 à Los Angeles ?*

**RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT**

Après une première expérience très réussie dans le cadre de l'Euro Foot 2016 à Paris (Championnat d'Europe UEFA de football), durant lequel une commande a été passée à Sylvie Fleury pour la production du grand néon « Miracle » – œuvre qui a été acquise ensuite conjointement par le canton et la Ville de Genève (et installée depuis à l'entrée de la Nouvelle Comédie) –, le Conseil d'Etat a souhaité à nouveau donner une visibilité forte à la scène culturelle genevoise durant une grande manifestation sportive. Dans cet esprit, un événement comme les Jeux olympiques (JO) de Paris constituait une occasion unique, tout en offrant une plateforme d'accueil aux athlètes de Genève, de positionner le canton comme une destination sportive et culturelle, située à quelques heures de la capitale française. Durant la seule période des JO, 50 000 personnes ont fréquenté le pavillon suisse.

Pour rappel, le Conseil fédéral a chargé Présence Suisse, unité du Département fédéral des affaires étrangères, qui gère notamment la participation de la Suisse officielle à de grandes manifestations internationales, de promouvoir le pays lors des JO de Paris. C'est ainsi que Présence Suisse a développé la Maison Suisse, installée dans le jardin de l'ambassade de Suisse à Paris. C'est avec Présence Suisse que le département de la cohésion sociale a établi un partenariat, par le biais d'un contrat de sponsoring. Ce type de partenariat permet de profiter d'une plateforme qui dépasse largement les seuls moyens que pourrait engager le canton de Genève lors d'un tel événement.

Le volet culturel de ce partenariat s'est articulé sur 3 axes principaux : l'art contemporain, la danse urbaine (nouvelle discipline olympique) et la musique. Le budget opérationnel s'est monté à 450 000 francs.

La répartition s'est faite ainsi :

- 150 000 francs pour la gestion de projet (conception, espaces, coordination, rédaction et suivi des contrats, gestion financière, communication);
- 150 000 francs pour les expositions et événements dans le domaine de l'art contemporain;
- 150 000 francs pour les événements dans les domaines de la danse et de la musique.

Dans le domaine de l'art contemporain, deux artistes émergents ont été retenus sur concours pour promouvoir la jeune scène genevoise : Thomas Liu Le Lann et Laure Marville. Des commandes pour la production d'œuvres destinées à être présentées dans la Maison Suisse leur ont été passées. Chaque artiste avait un maximum de 50 000 francs à disposition pour couvrir la conception, la production et l'installation de son œuvre.

Artiste multidisciplinaire en pleine ascension, déjà auréolé de multiples expositions à l'international, l'artiste plasticien et vidéaste Thomas Liu Le Lann a proposé une installation vidéo tissant des liens entre art et sport et questionnant la notion de performance de manière ludique et décalée.

Lauréate de plusieurs distinctions fédérales et internationales, Laure Marville a, pour sa part, présenté une série de pièces textiles mêlant impression par linogravure et patchwork, ornées de citations librement inspirées des écrivaines suisses Corinna Bille et Alice Rivaz, évoquant de manière poétique l'identité suisse et le rôle de la femme.

Genève est le seul canton à avoir présenté des artistes plasticiens dans ce contexte, ce qui a été très apprécié par les organisateurs comme par le public. Les autres pans du projet genevois ont en outre permis de mettre en valeur la diversité de la scène musicale genevoise avec l'Orchestre de chambre de Genève, le festival Electron ou encore la chanteuse Evita Koné, qui ont tous pu jouir d'une belle mise en lumière à la Maison Suisse. La filière de la danse genevoise n'est pas en reste, avec une présence en amont et pendant les JO. En matière de bilan financier, le coût total de l'opération s'établit à environ 327 000 francs, soit un non-dépensé d'un peu plus de 120 000 francs.

Le Conseil d'Etat tire un bilan positif de l'opération. Les propositions genevoises ont été vues et appréciées par un public important et diversifié, qu'il s'agisse de personnes vivant sur place ou venues pour les JO. Des sujets ont été présentés dans de grands médias, que ce soit la presse, la radio ou la télévision. Les artistes mandatés ont également bénéficié d'une belle exposition sur les réseaux sociaux, grâce aux publications croisées avec une série de partenaires. Sur le seul compte Instagram du service de la culture (@ge\_culture), les vidéos présentant les artistes et les événements genevois à la Maison Suisse ont totalisé plus de 36 000 vues, dont plus de 15 000 sur les seuls portraits vidéo des artistes émergents Thomas Liu Le Lann et Laure Marville.

Enfin, concernant les prochaines éditions des JO (en 2026 à Milan Cortina et en 2028 à Los Angeles), si, à ce stade, une participation de Genève dans le cadre des JO italiens en 2026 n'est pas prévue, le Conseil d'Etat a déjà pris langue avec Présence Suisse afin d'étudier une éventuelle participation du canton de Genève au dispositif prévu aux Etats-Unis. Pour autant, la stratégie serait d'y être présent avec un contenu autre que culturel. Afin de parvenir à cet objectif, le Conseil d'Etat entend favoriser la participation de plusieurs départements et d'améliorer la visibilité des propositions cantonales dans l'écosystème de la Maison Suisse. En effet, si le Conseil d'Etat s'engage dans de telles opérations, il entend aussi que ces dernières permettent de dégager une véritable plus-value. À cet effet, il poursuivra ses efforts afin de renforcer, lors de chacune des participations du canton à des événements de portée internationale, le rayonnement de notre territoire ainsi que la mise en valeur des talents et savoir-faire qu'il abrite.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

La présidente :

Nathalie FONTANET